



**AU CONSEIL COMMUNAL
DE ET A
1659 ROUGEMONT**

Rougemont, le 13 juillet 2020
N. réf : 100.101.01.01/JL

Préavis N° 06/2020

<p>DEMANDE DE CRÉDIT POUR LE REMPLACEMENT DES COLLECTEURS D'EAUX CLAIRES SITUÉS SOUS LE GIRATOIRE ET LE LONG DE LA ROUTE CANTONALE</p>

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. OBJET

Par ce préavis, la Municipalité sollicite un crédit de CHF 280'000.- pour procéder aux travaux de remplacement des collecteurs d'eaux claires situés sous le giratoire et le long de la route cantonale côté Ouest jusqu'à la hauteur de la place de parc de l'église

2. HISTORIQUE

Suite aux intempéries survenues ces deux dernières années, la Municipalité s'est penchée sur l'état et le dimensionnement des canalisations existantes principalement pour éviter des débordements dans la rue du village.

En effet, la totalité des eaux de pluie de la partie ouest du village sont récoltées dans le collecteur situé le long de la route cantonale.

Suite au mandat confié au bureau d'ingénieurs Sabert, leur rapport mentionne que lesdites canalisations doivent être refaites. En effet, leur diamètre n'est plus suffisant.

3. TRAVAUX ENVISAGÉS

Le collecteur d'eaux claires qui reprend les eaux de la Rue du Village est sous-dimensionné. Raison pour laquelle il est nécessaire de le changer.

Les autres collecteurs se trouvant sous le giratoire ont été inspectés par caméra et sont en bon état. Cependant, il a été constaté des fissures sur l'un d'eux et la municipalité propose de le chemiser. En effet, un forage dirigé n'est pas réalisable.

Le collecteur longeant la place de parc en face de l'église sera refait à neuf y compris la traversée de route jusqu'à celle du Revers. Toutes les grilles des routes seront raccordées sur ce nouveau collecteur.

4. COÛTS ET FINANCEMENT

L'estimation des travaux est basée sur des soumissions rentrées et établies par le bureau d'ingénieurs Sabert

Travaux de génie civile	CHF	180'000.00
Passage caméra	CHF	5'000.00
Marquage signalisation	CHF	8'000.00
Chemisage	CHF	10'000.00
Plantations	CHF	5'000.00
Honoraires	CHF	30'000.00
Divers et imprévus	CHF	21'980.00
Total	CHF	259'980.00
TVA 7,7 %	CHF	20'020.00
Montant Total	CHF	<u>280'000.00</u>

5. CONCLUSIONS

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité de Rougemont vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Rougemont, dans sa séance du 18 août 2020

- Vu** le préavis N° 06/2020
- Oùï** le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet
- Attendu** que cet objet a été porté à l'ordre du jour

DECIDE

- **D'autoriser** la Municipalité à entreprendre les divers travaux liés au remplacement des collecteurs d'eaux claires situés sous le giratoire et le long de la route cantonale ;
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 280'000.-.
- **De financer** ce montant par un emprunt bancaire
- **D'autoriser** pour ce faire la Municipalité à emprunter un montant maximum de CHF 280'000.- auprès de l'établissement bancaire de son choix, dans le cadre du plafond d'endettement voté en début de législature.
- **D'amortir**, cet investissement, par un prélèvement sur le fonds de réserve des égouts - 9280.01, sur une période de 30 ans, par le compte à créer 4600.3317 « Amortissement – EC Giratoire ».

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 13 juillet 2020 pour être soumis au Conseil communal de Rougemont, le 18 août 2020.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à ce préavis et vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :  Le Secrétaire : 

André Reichenbach Ronick Lenoir



Délégué municipal :
- M. Rodolphe Turrian